



DEPUTES GDR

Communiqué

Paris, 23 avril 2024

Ça suffit ! Non à la criminalisation des opposants politiques et des défenseurs de la paix

Nous apprenons avec stupéfaction et colère la convocation de Mathilde Panot, présidente du groupe parlementaire LFI-Nupes, par la police judiciaire pour apologie du terrorisme.

Avant elle, Rima Hassan a été convoquée pour le même motif. Jeudi dernier, Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union départementale CGT du Nord, a été condamné à un an d'emprisonnement assorti de sursis simple sur le même fondement. La semaine dernière une double interdiction a empêché la tenue d'une conférence de La France Insoumise sur la paix en Palestine.

Ces atteintes répétées à la liberté d'expression, pilier de nos droits fondamentaux, mettent à mal notre démocratie. Elles atteignent une ampleur inédite qui vise à intimider et faire taire toute contestation politique, à discréditer toute opposition, en particulier sur le conflit israélo palestinien.

Nous affirmons notre pleine et entière solidarité à toutes celles et ceux qui sont aujourd'hui injustement inquiétés.

Ce mouvement répressif inédit nous concerne toutes et tous. Nous défendrons toujours la liberté d'expression et serons toujours parmi les défenseurs de la paix.